

merciements pour le grand honneur que vous m'avez fait en me choisissant comme votre Orateur.

(Texte)

Messieurs de la Chambre des communes, je désire remercier tous les membres de la Chambre du grand honneur qu'il leur a plu de me conférer. Je suis vraiment honoré d'avoir été choisi comme votre Orateur.

(Traduction)

L'unanimité avec laquelle les membres de tous les partis ont approuvé ma nomination et les commentaires par trop élogieux qu'on a formulés à mon égard m'ont touché profondément; j'en garderai toujours un souvenir ému. Ce témoignage servira par-dessus tout, cependant, à me rappeler mes lourdes obligations envers vous qui m'avez manifesté une telle confiance.

Il est vrai, comme on l'a fait remarquer, que l'expérience que j'ai acquise à titre d'Orateur suppléant dans la dernière législature m'aidera à résoudre les problèmes qui se poseront à la Chambre. Qu'on me permette d'indiquer que si j'ai eu quelque succès dans l'accomplissement de mes fonctions d'Orateur suppléant, il est entièrement attribuable à l'aide, aux conseils et à la collaboration que j'ai obtenus en tout temps de tous les députés.

Membres de la Chambre des communes, vous m'avez conféré l'honneur, les droits, les privilèges et les prérogatives des Communes. Je puis vous assurer que je m'efforcerai constamment d'être digne de votre confiance en me montrant juste et impartial envers tous les partis et envers tous les députés; serviteur de la Chambre, je m'efforcerai, avec votre collaboration, de maintenir l'ordre et le décorum dans les débats.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le très honorable L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux d'être le premier à avoir l'honneur de vous adresser la parole en votre qualité d'Orateur. Je veux simplement vous inviter à suspendre la séance de la Chambre jusqu'à trois heures cet après-midi.

(La motion est adoptée.)

La séance, suspendue à midi et trente-sept minutes, est reprise à trois heures.

Reprise de la séance

OUVERTURE DE LA SESSION

M. l'Orateur donne lecture d'une communication du secrétaire du Gouverneur général, annonçant que Son Excellence sera pré-

sente à la salle des séances du Sénat à trois heures cet après-midi, afin d'ouvrir officiellement la session du parlement fédéral.

Le major C.-R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte à la salle du Sénat. Puis l'honorable W. Ross Macdonald, Orateur de la Chambre des communes, dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés. Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et que la Chambre puisse, par mon entremise, mieux remplir son devoir envers son Roi et la patrie, réclamer humblement tous les droits et privilèges auxquels elle a incontestablement droit, principalement la liberté de parole dans ses délibérations, avoir accès auprès de la personne de Votre Excellence à tout moment jugé raisonnable, et que ses délibérations reçoivent de Votre Excellence l'attention la plus bienveillante.

L'honorable président du Sénat s'adressant à l'Orateur de la Chambre des communes, s'exprime alors en ces termes:

Monsieur l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir le Parlement par un discours du trône.

Et les députés de retour à la salle des délibérations de la Chambre des communes:

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de faire rapport que les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation du Gouverneur général, j'ai informé Son Excellence que j'avais été choisi comme Orateur. En votre nom, j'ai réclaté les privilèges accordés d'ordinaire et que Son Excellence a bien voulu nous confirmer.

VACANCES DE SIÈGES

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que depuis l'élection générale tenue le 27 juin 1949, des communications ont été reçues de plusieurs députés informant le directeur général des élections, en conformité du chapitre 145, article 2, des Statuts révisés du Canada, 1927, qu'il s'était produit à la Chambre des communes les vacances suivantes:

L'honorable Ernest Bertrand, député de la circonscription électorale de Laurier, par suite de sa nomination à une charge rétribuée par la couronne;